# Anchette-Bernard. Des Platea aux Preux par les armoiries

Gaëtan Cassina

En juin 2008, nous avons eu l'avantage de visiter le château d'Anchette, guidés par le professeur Gaëtan Cassina. Nous le remercions de nous offrir ici un résumé de cette passionnante découverte.

ux formes anciennes Anset, Ansec, Ansech ou encore Dansech, correspondaient deux hameaux: Anset-Allamand, vidomnat du Chapitre de la cathédrale de Sion, qui s'élevait à l'est de l'actuel chemin de fer Sierre-Montana, et Anset-Bernard, devenu Anchette, qui existe encore, en contrebas et au sud-ouest du village de Venthône.

Quelques maisons s'élèvent au sud-est du château, constituant l'essentiel de ce qui reste du hameau ancien, avec la chapelle, également au sud, ainsi que plusieurs dépendances rurales, des raccards principalement, à côté de la chapelle et le long de la route qui borde la propriété. Au sud, en léger contrebas de la chapelle, un vaste quadrilatère enclos par des murs de structure médiévale, particulièrement hauts en aval, où ils semblent étayer un terrassement, n'enserrait aucune construction, ainsi que l'a montré une fouille effectuée au printemps 1994. Des restes de murs romains ont cependant été repérés à cette occasion dans ce secteur.

#### Les d'Anchette

Les d'Anchette ont précédé les Platea dans une demeure citée à plusieurs reprises dès le XIV<sup>e</sup> siècle, mais dont on ignore tout avant le milieu du XVI<sup>e</sup>. La structure d'un mur, dans la cave du corps principal, évoque, par ses épis alternant avec de minces assises régulières, les modes de construire d'époques antérieures. D'une famille connue dès 1221, les nobles d'Anchette, sans jouer un rôle primordial dans l'histoire du pays, étaient alliés aux principales dynasties du Valais médiéval, tels les de la Bâtie et les Rarogne. C'est par le mariage d'Antoinette d'Anchette avec Hildebrand de Platea qu'Anchette-Bernard a passé dans de nouvelles mains vers 1400.

#### Les de Platea

Des familles répondant à ce nom (en allemand Am Hengart) apparaissent en Valais dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Ce patronyme provient vraisemblablement de leur·s maison·s, donnant sur la place de la ville ou du village qu'ils habitent. L'une d'elles, citée à Viège dès 1226 avec les frères Anselme et Walter, passe dans l'ancien dizain (actuel district) de Sierre et à Sion. Qualifiés de donzels (en allemand *Junker*) à partir de 1349, les Platea ont joué un rôle de premier plan dans le Valais du Bas Moyen Âge et du début de l'ère moderne, comptant plusieurs grands baillis, de nombreux grands châtelains de Sierre et de Sion, des grands bannerets, et autres bourgmestres de Sion, sans oublier les ecclésiastiques, dont Philippe, évêque élu de Sion, mais non confirmé par Rome (1522-1529). C'est avec Jean-Étienne, grand bailli de 1689 à 1699, que s'éteint, en 1707, cette illustre famille, alliée notamment avec les Rarogne, Rhäzüns, Cheyron(-Villette). Silenen, Esperlin, Arbignon, Montheys, pour ne citer que les familles de noblesse féodale.

#### Les de Preux

Famille de donzels originaire de Vevey, implantée en Valais par la double alliance, vers 1518, des frères Michel et Guillaume avec les sœurs Angeline et Catherine de Platea, filles de Petermand, vidomne de Miège. La maison et futur château de Villa passe de cette façon aux Preux, que la branche aînée occupera jusqu'à son extinction, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La branche cadette, pour sa part, «héritera» d'Anchette en 1636, par le mariage de Jean-Antoine avec Marie de Platea, dernière à porter légitimement ce nom dans la région. Succédant aux Platea dans le dizain de Sierre, la famille de Preux prendra, à son tour, une



Fig. 1. Anchette: le château vu de l'ouest, bâtiment principal et tour nord. Photo de l'auteur

place considérable dans le destin du Valais, à partir du milieu du XVIe siècle, sur les plans politique, militaire et ecclésiastique.

## Jalons héraldiques d'un « passage de témoin »

Le décor peint de la «Salle de Justice » (1590-1613) Au deuxième étage de la tour nord, accolée au bâtiment principal (fig. 1), la pièce voûtée dite «salle de Justice» a été construite ou réaménagée entre 1590 et 1611 par François II de Platea (vers 1537-1613), à la longue carrière de vie publique (entre autres grand bailli du Valais de 1611 à sa mort): outre ses armoiries sur la clé de voûte, et avec celles de ses deux premières épouses face à l'entrée, au-dessus de la fenêtre, figurent celles de ses deux fils et de leurs épouses respectives: au-dessus de la fenêtre est, les armes de l'aîné, Petermand, avec celles d'Annilie Kalbermatten, de Sion: bourgmestre et châtelain de Sion, il a été capitaine au service de France: audessus de la fenêtre ouest, les armes de François III et de sa première épouse. Catherine de Preux (fig. 2): leur mariage en 1590 constitue donc une date post quem pour le décor peint de cette salle, le terme ante quem étant donné par le troisième

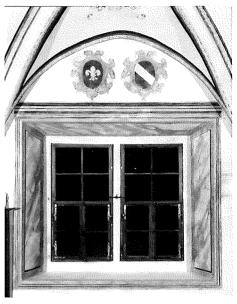


Fig. 2. Armoiries de François III de Platea et de sa femme Catherine de Preux, entre 1590 et 1613: Anchette, tour nord, «Salle de Justice», fenêtre ouest. État après restauration.

Photo État du Valais, sbma (Jean-Marc Biner)

et dernier mariage de François II, peu avant son décès (1613).

#### L'aile est (1618)

Construite par François III et sa première femme Catherine de Preux, cette aile borde la cour avec deux portiques à arcades superposés pour se relier par un retour à l'équerre, au nord, au corps du bâtiment principal. À l'étage, se répondent, à droite et à gauche du vestibule d'entrée (au sud et au nord), une grande pièce lambrissée et une pièce voûtée d'arêtes avec restes de décor peint autour des fenêtres et, au centre de la voûte, les armes d'alliance de François III de Platea, alors banneret du dizain de Sierre, ancien gouverneur de Saint-Maurice (1610-1612), et de Catherine de Preux, sa première épouse, avec le millésime 1618 (fig. 3). Au-dessus de la porte d'entrée est du bâtiment principal, vis-à-vis de cette aile-ci, une pierre aux armes de Platea, millésimée 1618 (fig. 4), provient certainement du pierre ollaire de la salle boisée de l'aile orientale, remplacé au milieu du XVIIIe siècle. Mais c'est d'une seconde épouse, dans la dernière année de son existence, que François III recevra non un héritier,



Fig. 3. Armoiries de François III de Platea, alors banneret de Sierre, et de sa femme Catherine de Preux, 1618: Anchette, aile est, salle voûtée. État avant restauration.

Photo État du Valais. sbma (Jean-Marc Biner)

mais une héritière, Marie de Platea. Mariée à Jean-Antoine de Preux, celle-ci assurera la continuité dans le changement, par les enfants qu'elle va mettre au monde.

# La chapelle Notre-Dame du Mont-Carmel (1649)

Fondée, élevée et dotée par les époux Jean-Antoine de Preux et Marie de Platea en 1649, la chapelle d'Anchette conserve plusieurs témoins héraldiques du temps de sa fondation.

Construction baroque simple, nef et chœur de plan rectangulaire et voûtés sur croisées d'arêtes, elle est suivie par une grande sacristie dans le prolongement du chœur. Son décor de peintures murales décoratives, avec les armes Preux sur la clé de voûte du chœur (fig. 5), et l'essentiel de son mobilier sont contemporains de sa fondation. Le retable de l'autel s'orne d'un tableau de Notre-Dame du Mont-Carmel, soit la Vierge Marie, patronne de la fondatrice, entourée des saints patrons du



Fig. 4. Armoiries de François III de Platea, 1618 : Anchette, bloc armorié et polychromé de l'ancien pierre ollaire de l'aile est, scellé au-dessus de l'entrée de la tour d'escalier du bâtiment principal.

fondateur, Jean-Baptiste et Antoine l'Abbé ou l'Ermite, tableau peint par Hans Ludolff, d'Erfurt (Allemagne, Thuringe), établi alors à Sion. Au centre du fronton cintré brisé qui couronne le retable, les armoiries des fondateurs sont combinées avec le millésime 1649 (fig. 6). Dans la sacristie, le calice en argent, en partie doré, porte le même décor héraldique et la même date, gravés sur le pied (fig. 7). Un plateau du même métal et aux mêmes armoiries gravées, daté de 1645, provenant peut-être aussi de la chapelle, est aujourd'hui conservé au sein de la famille, dans le château (fig. 8).

# L'autel de la Vierge et des saints Jean-Baptiste et Antoine l'Abbé à l'église paroissiale de Venthône (1668)

Dans l'église paroissiale Saint-Sébastien construite entre 1661 et 1667, le même couple

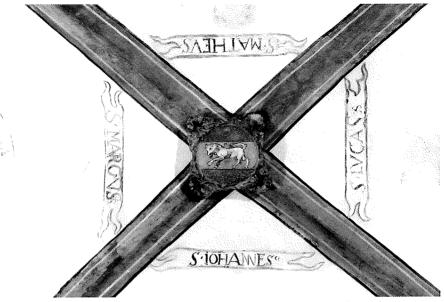


Fig. 5. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, vers 1649 : Anchette, chapelle, clé de voûte du chœur. État après restauration. Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)



Fig. 6. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, contournées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1649: Anchette, chapelle, fronton du retable de l'autel. État après restauration. Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)

a fondé un autel sous le même titre que celui de leur chapelle d'Anchette, pourvu d'un retable qui frappait dès sa confection par la dorure presque intégrale des éléments qui le composent: menuiserie, colonnes torses, statues (Vierge à l'Enfant, saints Jean-Baptiste et Antoine l'Abbé). Il occupe l'extrémité gauche de la nef, au pied nord de l'arc d'entrée du chœur. Seule fausse note, après les travaux minutieux de conservationrestauration dont il a fait l'objet dans le cadre de la réhabilitation générale de l'église (1990-1992): le vol des armoiries aux blasons de Preux et de Platea, qui avaient été apposées au milieu de la frise vers 1920, à l'occasion d'une précédente intervention, en lieu et place de la pièce d'origine, elle, disparue depuis longtemps.

#### Le pierre ollaire de la salle boisée du bâtiment principal (1670)

D'un remaniement peut-être plus important du bâtiment principal du château, il reste une pièce entièrement boisée, à l'angle sud-ouest du premier étage. Plancher, lambris de hauteur et plafond rivalisent avec les plus beaux exemples conservés du genre en Valais. Au centre du plafond. les armoiries des constructeurs ont disparu – pour autant qu'elles v



Fig. 7. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, contournées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1649: Anchette, chapelle, sacristie, pied du calice en vermeil (poinçons: maître IB et contrôle de Sierre). Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)

aient jamais figuré — au profit d'un morceau de toile peinte aux armes d'un couple de descendants du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais on retrouve les armoiries de Preux et de Platea sur le poêle en pierre ollaire, avec une inscription relative à Jean-Antoine et à Marie, son épouse: (fig. 9) N I A P G A I M C ET M Cp L D S/N M D L P (Noble Jean-Antoine Preux, Gouverneur de Saint-Maurice, I (?) grand châtelain et grand capitaine du Louable Dizain de Sierre/ Noble Marie D (?), L (?), Platea).

## L'inscription de la poutre du vestibule du deuxième étage du corps principal du château (1672)

Marie de Platea commémore, par l'inscription incisée sur la poutre qui traverse le vestibule, les travaux qu'elle a fait exécuter en 1672, sans oublier de mentionner son veuvage et les charges assumées par son défunt mari. Longtemps masquée, cette poutre a été remise au jour lors des travaux exécutés au château entre 1979 et 1985.

En guise de conclusion, rappelons les dispositions testamentaires par lesquelles Marie de Platea légua à ses cinq fils, en 1681, la



Fig. 8. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, contournées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1645: Anchette, plateau en argent partiellement doré (poinçons: Maître IB et contrôle de Sierre).

Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)

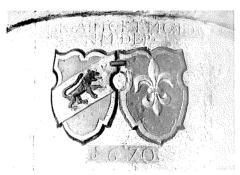


Fig. 9. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, contournées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1670: Anchette, bâtiment principal, salle boisée datée de 1667, détail du poêle en pierre ollaire. Photo Médiathèque Valais (Fonds Charles Paris)

maison d'«Anschet» qu'elle avait héritée de son père, François, soit avec les conditions de succession par «prérogative et substitution» en faveur des enfants mâles, conditions qu'observaient également alors les Courten à Sierre et la branche aînée des Preux à Villa. Ainsi passa le domaine d'Anchette des Platea, qui le détenaient depuis plus de deux cents ans, aux Preux, qui y sont aujourd'hui chez eux depuis plus de... trois cents ans!